

Les dernières nouvelles de la Genète

N° 33

Juillet 2017

Les Dernières Nouvelles de La Genète
Mairie
71290 La Genète
Directeur de la publication : Philippe Taton
Rédaction : Christophe Berger

Les Dernières nouvelles de La Genète est distribué gratuitement aux familles habitant La Genète. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de La Genète. (Permanences le lundi de 13h15 à 17h15 et le jeudi de 9h à midi).

EDITORIAL

Chers administrés,

Deux personnes importantes de notre commune nous ont quittées en ce début d'année.

En janvier, Gaby Thévenard disparaissait. Il était conseiller municipal lors de mon précédent mandat. Gaby était surtout mon ami.

Il y a quelques jours, Liliane Grillot s'en est allée rejoindre son époux Daniel. Tous deux ont travaillé pendant de nombreuses années au service de la commune.

Au nom de la municipalité, j'adresse mes condoléances à la famille et aux proches de Liliane et de Gaby.

Malgré ces douloureuses épreuves, la commune s'efforce de poursuivre les travaux engagés.

La conduite d'eau a été entièrement changée dans le bourg et le logement au-dessus de la mairie est totalement rénové.

Ces premiers jours d'été sont particulièrement chauds et présentent un réel danger pour les personnes les plus fragiles.

Je vous demande donc d'exercer une vigilance particulière pour vous et vos proches, mais aussi pour vos voisins âgés ou malades.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

Philippe TATON
Maire de LA GENETE

SOMMAIRE

Page 1: Éditorial.

Pages 2, 3 et 4: Conseils municipaux.

Page 5 : Sapeurs pompiers
Comité des fêtes.

Page 6 : Commémoration du 19 mars
Commémoration du 8 mai.

Page 7 : Chasse aux œufs.
Domaine des Druides.

Page 8: Raid au Maroc.

Page 9: Elections 2017.

Page 10: Noces de diamant Papy et Mamie.
Comité de fleurissement.

Page 11: État civil.
Nuisances sonores.
Déchets verts.

Page 12: A noter.
Hommage à Liliane.
Aide financière du CCAS.
Repas de la chasse.

Conseil municipal du 16 Février 2017.

Le Jeudi 16 Février, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Tous les conseillers sont présents, à l'exception de Michèle Moureaux (pouvoir donné à Bernard Comtet), Daniel Casseville (pouvoir donné à Frank Thévenard) et Jérôme Cabut.

Ordre du jour:

Groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le groupement de commandes pour l'achat d'énergies proposé par le SYSDSL. Désormais les différents syndicats de la région Bourgogne-Franche Comté sont regroupés en un syndicat unique géré par le SIEEEN, même si le SYDESL continuera à gérer notre département.

Modifications des statuts du SIVOM du Louhannais.

Suite à l'application de la loi NOTRe, la compétence "déchets" a été transférée des communes aux intercommunalités, le SIVOM devenant un syndicat mixte. Les interlocuteurs restent inchangés.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte ce transfert.

Transformation de postes d'agents administratifs.

A la date du 1er janvier 2017, Véronique Genêt est proposée pour passer du poste d'adjointe administratif 2nde classe à celui d'adjointe administratif 1ère classe.

Au 1er avril 2017, Roland Lecorre est proposé pour passer d'adjoint à adjoint technique principal.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte ces changements de grades.

Cadeau pour les locataires des gîtes.

A l'unanimité, le Conseil municipal, accepte la proposition d'offrir un poulet aux locataires des gîtes communaux pour les locations supérieures ou égales à une durée d'une semaine.

Projets 2017.

Il est prévu de changer la bouche d'incendie située en face de la maison Vieux et de la déplacer au niveau du Chemin de Jouge.

M. le Maire présente au Conseil un devis de 7 228,91 € H.T. de la société Sotrap pour amener l'assainissement en limite de propriété du terrain situé face à la mairie, la portion entre la mairie et le cimetière n'étant pas desservie par l'assainissement collectif.

Le Conseil municipal se déclare favorable à la réalisation de ces travaux.

Questions diverses

- Agrandissement du local des employés communaux : plusieurs devis ont été réalisés, ils doivent être réactualisés.

- Sortie du Conseil Municipal à finaliser.

- Suite au rehaussement de la route sur le chemin de Pirey, l'accotement est jugé dangereux. M le Maire propose de buser le fossé et de ramener de la terre jusqu'au niveau de la route.

- M. Monin signale que la Société Somagic est victime de nuisances occasionnées par des corbeaux.

- Les contrôles réglementaires électriques et des aires de jeux devraient être réalisés.

- La vérification annuelle du chauffage de la salle informatique n'a pas été réalisée en 2016 par l'entreprise Bailly, malgré plusieurs appels.

Conseil municipal du 28 mars 2017

Le conseil municipal de LA GENETE s'est réuni le mardi 28 mars sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Sont absents: Jérôme Cabut et Daniel Casseville (pouvoir donné à Franck Thévenard).

Ordre du jour

Compte assainissement 2016:

Le compte assainissement montre un résultat négatif de 27 572 € en fonctionnement et un résultat négatif de 75 443,09 € en investissement pour l'exercice 2016.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 montre un solde global positif de 13 586,47 €.

Le compte de gestion, le compte administratif et l'affectation des résultats du budget assainissement 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Compte communal 2016:

Le compte communal 2016 montre un résultat positif de 109 356,94 € en investissement et un résultat positif de 105 325,26 € en fonctionnement.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 montre un solde global positif de 138 597,04 €.

Ce budget communal est adopté à l'unanimité.

Convention cadre du Centre de gestion:

A l'unanimité, le conseil municipal adopte la convention proposée par le Centre de gestion définissant les missions allouées aux employés communaux.

Taxes communales 2017:

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de laisser inchangées les quatre taxes communales.

Demandes exceptionnelles:

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la demande de l'Association du Restaurant scolaire pour l'achat d'un meuble pour le rangement des couverts à la cantine.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la demande du Centre d'interventions des Sapeurs pompiers pour l'achat de lampes torches, de tuyaux, d'un groupe électrogène et d'un mât d'éclairage pour un montant total d'environ 1 000 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la demande du Comité des Fêtes qui sollicite la participation financière de la commune à hauteur de 3 200 €, soit la moitié du prix total, pour l'achat d'un camion qui sera disponible pour les employés communaux.

Questions diverses:

Le Conseil définit les permanences du bureau de vote pour les prochaines élections présidentielles du 23 avril et du 7 mai.

M. le Maire informe le Conseil d'un courrier de la société Orange qui fait part de son intention de redimensionner son antenne relais à proximité du site Somagic Superfos dans le cadre de la montée en débit.

M le Maire fait part de la demande des responsables de la bibliothèque communale qui souhaitent l'installation d'un poste de téléphone fixe. Cette demande sera relayée à la société Orange qui étudiera la faisabilité du projet.

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours et à venir:

Dans l'appartement au-dessus de la mairie, le gaz est en cours d'installation. Restent à installer l'électricité (entreprise Gravallon) et la plâtrerie (entreprise Félix).

Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics seront prochainement lancés à la bibliothèque et à la mairie (entreprise Morin), et la devanture de la bibliothèque sera bientôt changée (entreprise Voisin).

De nouveaux devis seront demandés pour l'installation de poteaux incendie.

Conseil municipal du 14 avril 2017

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni le vendredi 14 avril sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Sont absentes à cette réunion: Liliane Grillot et Carole Faure (pouvoir donné à Christophe Berger)

Ordre du jour

Vote des subventions:

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes:

Comité de fleurissement: 500 €, Ligue française contre la sclérose en plaques: 75 €

Réseau des trois rivières: 214 €, ADMR de Cuisery: 400 €, Comité anti cancéreux: 75 €

Association des paralysés de France: 75 €, Association des Papillons Blancs: 75 €
Restaurant scolaire du RPI: 400 €, Société de chasse La Sauvegarde: 250 €,
Amicale des Sapeurs pompiers: 1 000€, Mission locale jeunes de Louhans: 300€.

Vote des budgets:

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget assainissement équilibré en investissement à 115 465 € et en fonctionnement à 113 904 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget communal équilibré en investissement à 98 427 € et en fonctionnement à 615 459 €.

Contrat employé communal:

A l'unanimité, le Conseil municipal vote le principe d'un contrat saisonnier à Guillaume Passard pour une durée de six mois à compter du 1er mai 2017.

Taxe sur l'eau:

En réponse à un courrier de la société Suez, M. le Maire rappelle que la commune laisse inchangé le montant de la part communale de la taxe sur l'eau, soit 1 €/m³.

Conseil municipal du 27 juin 2017

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni le mardi 27 juin sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Absent: Franck Thévenard (pouvoir donné à Daniel Casseville).

Le Conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de Liliane Grillot, Conseillère municipale récemment disparue.

Ordre du jour

Retrait de la commune de Sainte Croix de la Communauté de Commune

A l'unanimité, le Conseil municipal valide le choix de la commune de Sainte Croix qui souhaite se retirer de la Communauté de Commune de Terres de Bresse.

Répartition du FPIC

A l'unanimité, le Conseil municipal décide que la commune conserve la somme de 5 822 € qui lui est attribuée par le Fond de Péréquation Inter Communal, la Communauté de Communes n'ayant toujours pas délibéré.

Gites de France

A l'unanimité, le Conseil décide de garder inchangés les tarifs des gites communaux.

Vente de terrain

Suite à une erreur de bornage, un terrain d'une surface de 1,58 are a été acheté par la commune à Mme Mossmer.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de vendre cette parcelle à M. et Mme Maréchal pour l'euro symbolique et de régler les frais liés à la vente..

Travaux divers

La pose de l'enrobé sur la route traversant le bourg ne sera effectuée qu'en 2018. Le traçage sera alors effectué, à la charge de la commune.

L'appartement au-dessus de la mairie étant rénové, il sera louable à partir du mois d'août.

M. le Maire présente les devis reçus pour la réfection du chauffage de l'église.

Afin de sécuriser l'accès à l'école par le bus, il est envisagé d'interdire le parking des voitures devant le bâtiment en installant des barrières dès la prochaine rentrée.

Sapeurs pompiers

Interventions du 1er semestre 2017

06 janvier: Secours à personne Rue de l'Eglise.
29 janvier : Secours à personne Rte de Brienne.
4 février: Secours à personne RD 975
12 février: Secours à personne « Jougé »
16 février: Secours à personne « La Bouchatière »
22 février: Secours à personne « La Bouchatière »
28 février: Secours à personne Rte de Varennes
6 mars: Opérations diverses « La Bouchatière »
12 mars: Secours à personne Chemin des Rosiers

18 mars : Secours à personne RD 975
08 avril : Secours à personne Rte de Brienne
25 avril: Secours à personne Rue de l'Eglise
28 avril: Secours à personne Chemin de Narfoux
19 mai: Autre feu Chemin de Pirey
31 mai: Secours à personne « La Bouchatière »
31 mai: Secours à personne Rte de Brienne
06 juin: Feu RD975
07 juin: Feu Rd 975
27 juin: Opérations diverses Les Templiers

Choucroute des pompiers.



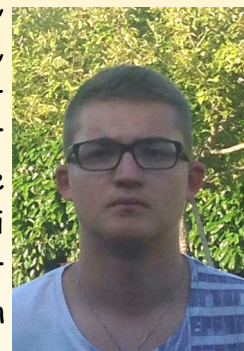
La choucroute des pompiers, préparée par M. André Casu, a rassemblé une centaine de personnes à la Tour Jérusalem.

Pour Nicolas Fatet, Président de l'Amicale, ce fut une réussite totale et il remercie toutes les personnes présentes à cette soirée.

Le concours de pétanque initialement prévu le 17 juin a été reporté au 9 septembre sur le parking de la Tour.

Nouvelle recrue

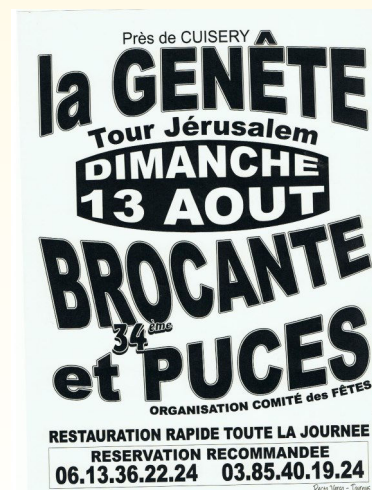
Le corps des sapeurs Pompiers se félicite d'enregistrer l'arrivée depuis le 1er janvier de Florentin Sixdenier, qui n'est autre que le fils du chef de corps, Olivier. Dès le mois d'août, Florentin suivra une formation module SAP à St Marcel en compagnie de Guillaume Passard. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous le félicitons pour son engagement.



Comité des fêtes.

34^{ème} Brocante/puces

Elle aura lieu cette année le Dimanche 13 Août dans l'enclos de la Tour Jérusalem. Organisée par le Comité des Fêtes, c'est un événement incontournable très prisé des exposants et visiteurs qui nécessite du personnel pour l'organisation. Les personnes désirant s'investir, notamment les nouveaux arrivants, même ponctuellement, peuvent contacter le président du Comité des Fêtes au 06 13 36 22 24.



Repas de remerciements du Comité des Fêtes

Celui-ci se déroulera le Samedi 2 Septembre à partir de midi à La Tour Jérusalem. Toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux dernières manifestations peuvent d'ores et déjà réserver leur journée. Pour la bonne organisation de cette journée, chaque personne concernée recevra fin Juillet un courrier avec coupon réponse.

Célébrations du 19 mars.

Depuis 2012, le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc .

A cette occasion, la population était invitée à se rassembler devant le monument aux morts afin d'honorer la mémoire des centaines de milliers de familles endeuillées et déchirées de part et d'autre de la Méditerranée.

Accompagné des anciens combattants, Philippe Taton rappelait dans un texte de M.le Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants que :

« Le travail de mémoire est nécessaire d'abord pour penser les plaies qui demeurent encore vives en France et en Algérie, ensuite pour les reconnaître toutes, afin de les rassembler dans une démarche de rapprochement des peuples . »

Cette cérémonie était clôturée par une minute de silence puis par l'écoute de la Marseillaise.



Commémoration du 8 mai

C'est sous un ciel chargé que s'est tenue la cérémonie commémorant le 72 ème anniversaire de la signature de la reddition de l'Allemagne le 8 mai 1945.

Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts, Paul Perrault, Président de l'association des Anciens Combattants a lu le message de l'UFAC, puis notre maire Philippe Taton a donné lecture du texte du ministre chargé des anciens combattants.

Une minute de silence a été observée en mémoire des quelque cinquante millions de victimes civiles ou militaires de cette guerre avant que ne retentisse la Marseillaise.

On notait la présence à cette manifestation des anciens combattants de la commune, des veuves d'anciens combattants, des sapeurs pompiers et du conseil municipal.

A l'issue, les participants se sont retrouvés à la salle Piguet pour partager le verre de l'amitié offert par la commune.



Chasse aux œufs.

La désormais traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée le lundi de Pâques, c'est-à-dire le 17 avril. Elle a réuni une cinquantaine d'enfants âgés de moins de treize ans dans les bois du Domaine des Druides. Les plus jeunes (âgés de moins de six ans) étaient aidés d'un adulte alors que les plus âgés devaient se débrouiller seuls pour retrouver les centaines d'œufs cachés sous les feuilles et les branches.

Tous ont pu repartir avec leur butin, plus ou moins important, après avoir partagé un goûter offert par la commune.



Tout le monde est à l'écoute des consignes données par M. le Maire



Qui s'amuse le plus ? Les enfants ou les parents ?

Domaine des Druides.

Une centaine de passionnés étaient présents ce samedi 25 février au Domaine des Druides, date d'ouverture de la pêche à la truite.

De très nombreuses prises ont été effectuées, dont certaines de plus de 2 kg.

Entre le 23 février et le 17 mars, ce ne furent pas moins de 240 kg de truites de toutes tailles qui furent lâchées dans l'étang communal.

La date de la fermeture de la pêche à la truite a été fixée au 31 mars.

La pêche aux autres poissons est possible depuis le 1er avril, sauf pour le brochet que l'on peut pêcher depuis le 1er mai



Lors de la pêche à la carpe de nuit du 27 au 28 mai, une quinzaine de pièces de toutes tailles furent prélevées. D'autres pêches nocturnes sont prévues les 24 juin, 29 juillet et 26 août.

La date de la fermeture générale a été arrêtée au 12 novembre.

On trouve dans l'étang tous les poissons blancs, mais aussi des carpes, brochets, tanches, black-bass, perches et bien sûr les célèbres esturgeons qui doivent être remis à l'eau après capture.

Gabriel Eyrard, Président du Comité de Gestion du Domaine des Druides rappelle que les cartes sont en vente au restaurant "La Petite Auberge", à la cave à vin Billy, Rue Neuve à Cuisery et sur place à l'étang au prix de 5 € la journée, 15 € la semaine et 40 € pour l'année.

Bonne saison à tous.

Gabriel EYRARD

Entre La Genète et le Maroc.

Passionnés de sport automobile, Christian Faure accompagné de son fils Jonathan se sont engagés pour participer au futur Raid 205 Trophée dont la 11ème édition se déroulera entre le 9 et le 19 avril 2018.

Ce raid humanitaire aura principalement pour décor les terres et les dunes du Maroc. Son objectif est de soutenir de petites associations marocaines afin d'aider des personnes vivant dans des conditions particulièrement difficiles (pauvreté, isolement, maladie) en leur offrant des vêtements, des jouets, des fournitures scolaires, du matériel médical, d'hygiène et de soins divers.

Les épreuves ne sont pas chronométrées, l'entraide et la coopération étant les maîtres mots de cette épreuve.

Christian et Jonathan ont donc acheté une Peugeot 205 de 1983 qu'il préparent depuis septembre 2016 afin de l'adapter aux besoins des courses en Afrique.

Le rassemblement des 130 participants aura lieu à Bidart, au pied des Pyrénées, puis les équipages traverseront l'Espagne en convoi.

Le transfert en bateau vers l'Afrique se déroulera entre les ports de Tarifa et Tanger. Le raid pourra alors débuter; il se décomposera de 11 étapes pour une distance totale de 2 700 km.

A l'issue de chaque étape, un bivouac rassemblera tous les concurrents qui devront vérifier leur matériel et prendre du repos.

Christian et Jonathan remercient toutes les personnes qui aident à soutenir financièrement ce projet qui se monte à environ 6 000 €.

Si vous souhaitez apporter votre soutien à cette aventure humanitaire, vous pouvez contacter Christian Faure au: 06 72 89 92 21.

Une page Facebook est disponible pour que chacun puisse suivre l'évolution du projet: Association J.C.Faure.205



Christian et Jonathan présentent leur bolide aux élus de la commune.

Résultats des élections du printemps 2017

Élections présidentielles 2017

1er tour :

Nom du candidat	LA GENETE	SAONE ET LOIRE	FRANCE
PARTICIPATION	75 ,44%	78,65%	77,77%
Emmanuel MACRON	20,96%	22,33%	24,01%
Marine LE PEN	36,23%	24,28%	21,30%
François FILLON	12,28%	19,39%	20,01%
Jean-Luc MELENCHON	14,77%	17,84%	19,58%
Benoît HAMON	3,29%	6,19%	6,36%
Nicolas DUPONT AIGNAN	6,89%	6,12%	4,70%
Philippe POUTOU	0,90%	1,16%	1,09%
Jean LASSALLE	1,50%	1,02%	1,21%
François ASSELINEAU	0,00%	0,82%	0,92%
Nathalie ARTHAUD	0,60%	0,71%	0,64%
Jacques CHEMINADE	0,60%	0,16%	0,18%

Emmanuel MACRON et Marine LE PEN sont qualifiés pour le second tour.

2nd tour :

Nom du candidat	LA GENETE	SAONE ET LOIRE	FRANCE
PARTICIPATION	76,43%	76,70%	74,56%
Emmanuel MACRON	44,01%	61,63%	66,10%
Marine LE PEN	55,99%	38,37%	33,90%

Emmanuel MACRON est élu Président de la République

Élections législatives 2017

2nd tour :

Nom du candidat	LA GENETE	CIRCONSCRIPTION
PARTICIPATION	40,22%	41,59%
Cécile UNTERMAIER	58,13%	54,67%
Catherine GABRELLE	41,88%	45,33%

Cécile UNTERMAIER est réélue députée de la 4ème circonscription de Saône et Loire.

Noces de diamant pour « Papy et Mamie »

Samedi 10 Juin, Guy et Odette Brayard ont souhaité réunir à la Tour Jérusalem l'ensemble de leur famille pour fêter leurs 60 années de mariage.

Par un temps estival, petits et grands se sont donc retrouvés autour d'un succulent repas préparé par Brigitte, moment privilégié pour évoquer ensemble de nombreux souvenirs. La pétanque en fin de journée permettait à chacun de digérer ou se rafraîchir avant de remettre le couvert pour la soirée.

Une belle journée pour tous.

Plein de bonnes choses encore pour nos « deux anciens » toujours jeunes.



Comité de fleurissement



Le Comité de fleurissement, présidé par Dominique Passard, s'efforce d'embellir notre commune en aménageant des zones fleuries à différents endroits.

Une poignée de bénévoles se retrouvent pour imaginer les décorations, acheter les fleurs et les plantes, les mettre en terre et les entretenir en les arrosant et en les dés-herbant régulièrement.

Le Comité est financé par une aide financière de la commune, mais également grâce aux bénéfices du marché aux jouets organisé en fin d'année.

Les personnes intéressées pour le rejoindre sont les bienvenues et peuvent contacter Dominique Passard au 03 85 40 08 76.

Etat civil 1er semestre 2016

Naissances : Emma COLIN, née le 28 mai 2017
Léa LAGNEAU, née le 08 juin 2017

Mariage: 19 mai: Samuel SARGSYAN et Kelly ARNAUD

Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur

Personnes en maison de retraite : Mme Marie FERRAND à Romenay
Mme Georgette DAVID à Romenay
Mme Simone FAVRE à Romenay

Décès: Christiane ESSA veuve PALERMO, décédée le 13 janvier à Tournus.
Gabriel THEVENARD, décédé le 19 janvier à Mâcon.
Michel FONTANELLE, décédé le 22 février à Viriat.
Josiane ROCH épouse HORVAT, décédée le 12 mars à Tournus
Marie Odette Gaillard veuve BERNOLIN, décédée le 25 avril à Tournus.
Gilbert RYMPEL, décédé le 3 mai à La Genète.
Liliane GRILLOT, née PERRAUT, décédée le 16 juin à Louhans.

Nouveaux habitants: Nous souhaitons la bienvenue dans la commune à:
P. DUHAYON et M. GARET et leurs enfants (Hameau des Croisés)
M. et Mme RIBEIRO et leurs enfants (Bouchatière)
M. et Mme LAVARELO (Rte du Domaine des Druides)
M. PROST et Melle GAUDILLERE (Bouchatière)

Nous rappelons à tous les nouveaux habitants qu'il est important qu'ils viennent s'inscrire à la mairie.

Nuisances sonores

Pour répondre aux interrogations de nombre d'entre vous, nous vous communiquons un extrait de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 portant sur la réglementation des bruits de voisinage en demandant à tous de faire des efforts pour le respecter.

Chapitre 9 relatif aux animaux:

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Chapitre 10 relatif aux appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage:

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Stockage des déchets verts.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, cette zone de stockage est très rapidement saturée par de nombreux apports volumineux. Malheureusement, nous y trouvons aussi assez régulièrement des apports indésirables (terre de remblai, gravats, plastiques, pneus, déchets en tous genres..). Nous avons dû courant juin faire stopper ces apports (fossé condamnant l'accès) et « rassemblement » des apports par une entreprise extérieure. Nous statuerons prochainement sur l'avenir de cette zone de stockage : fermeture définitive ou fermeture avec accès réservé aux résidents de la Genète, hors professionnels (zone fermée avec jour d'ouverture à définir)

L'Atelier de Dan : Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61
Basset-Lennoz Marion : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11
Correia et fils : fonderie 03-85-40-00-13
École : 03-85-40-16-60
Epicerie-bar : 09 73 12 46 21
Gîtes et Tour (réservations) Mme Aufranc: 06 89 31 79 72
Gravallon Christophe : électricité générale, électroménager 06-72-62-99-56
Greffet Jérémie : élagueur, paysagiste, créateur : 06 49 03 17 19
Mairie : 03-85-40-12-47
Richard Christophe : électricité 03 85 40 11 73
Sanvert Cédric : entretien et aménagement de jardins : 06 18 80 71 85
Somagic : barbecues : 03 85 32 27 50
Superfos : conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55
Taton Philippe : Maire : 06 28 33 77 08

Au revoir Liliane

Ce vendredi 16 juin, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Liliane Grillot, emportée par une im-
 pitoyable maladie.



Liliane était conseillère municipale depuis 2008.

Elle fut pendant de nombreuses années employée com-
 munale à La Genète.

Liliane s'était impliquée dans la vie associative de la
 commune. Elle était Présidente du Club des Genétods
 depuis une quinzaine d'années.

Pendant longtemps, elle a participé aux principales mani-
 festations du Comité des Fêtes et faisait partager sa pas-
 sion pour la cuisine en confectionnant des crêpes et des
 gaufres appréciées par tous.

A ses enfants, ses petits enfants et son arrière petit fils, à
 tous ses proches, la commune de La Genète présente ses
 très sincères condoléances.

Aide financière

Comme chaque année , le CCAS de La Genète propose aux familles une aide financière pour les en-
 fants qui , pendant les mois de juillet et août, participeront aux centres de loisirs, camps ou colonies
 de vacances. Cette aide sera de 3,50 euros par enfant et sur 15 jours effectifs (52,50 euros).

Elle concerne les enfants jusqu'à 17 ans (nés à partir de 2000). Le règlement sera fait sur présentation
 à la mairie de la facture acquittée avec un RIB avant fin septembre. Pour tous renseignements, contac-
 ter la mairie au 03 85 40 12 47 ou Mme Dupont Martine au 03 85 40 18 26.

Repas de la chasse



Le traditionnel repas de la société de chasse se déroulera au Domaine
 des Druides le samedi 30 juillet à partir de midi. Au menu: sanglier à la
 broche. Le prix du repas est de 20 €. Les personnes intéressées doivent
 s'inscrire auprès de :

Philippe TATON au 06 28 33 77 08

ou de René FAVRE au 03 85 32 30 42.